

KRETOWICZ

Ou le réseau satanique au cœlig;ur de la magistrature française

Pourquoi abolir la chasse à courre ? Au nom d’une tradition qui masque le visage criminel des rituels forestiers sous les traits d’une parade flamboyante, la vénerie et l’élite politique et financière des réseaux sataniques assoient leur pouvoir sur des pratiques d’un autre âge perpétuées à travers les époques et poursuivies de nos jours sous la forme de « messes noires ». Les forêts françaises en sont le témoin muet. Ces cérémonies secrètes dédiées au culte de Satan, qui ne sont rien d’autre que des rites chrétiens inversés, profanent la victime, - homme, femme ou enfant -, sous toutes les formes de violence jusque la mise à mort. Abolir la chasse à courre est faire cesser ces atrocités afin que la pratique rituelle énigmatique s’éteigne parce que le sacrifice rituel lui-même est devenu absurde, inutile, insensé. Qu’elle devienne inefficace car loin de conforter les pratiquants dans le pouvoir absolu, politique ou économique, elle engendre la violence du sang humain et animal répandu et nullement la domination absolue tant recherchée. A la veille des élections européennes, la France doit prendre conscience qu’elle, comme les autres pays de l’Union jadis, doit aussi tourner la page de la barbarie. Le maillon français de ce réseau sataniste doit disparaître en 2014. Quelques unes de ces sectes qui dénombrent parmi leurs membres un large éventail de catégories sociales accolées au noyau dur de la vénerie doivent être poursuivies, jugées, condamnées. Mettre un terme à la volonté de puissance aveugle et dévoyée des équipages de chasse à courre transgressant toute limite, agissant dans la plus totale opacité, affranchis de tout tabou, ignorant toute valeur : est le devoir de tous ceux qui, à l’Assemblée Nationale comme au Sénat, parlent au nom de la France et des Français.